

Reconnaissance de dette

Reconnaissance écrite d'une dette d'argent
Selon le droit français

Créancier / Créancière (prêteur)

Nom et prénom (créancier)

Rue et numéro (créancier)

Code postal (créancier)

Ville (créancier)

Téléphone ou e-mail (créancier)

Débiteur / Débitrice

Nom et prénom (débiteur)

Rue et numéro (débiteur)

Code postal (débiteur)

Ville (débiteur)

Téléphone ou e-mail (débiteur)

Dette

Montant

Montant en toutes lettres

Moi, le débiteur, je reconnais devoir au créancier le montant indiqué ci-dessus et l'avoir reçu.

Montant reçu le (date)

Cause juridique (prêt, achat ...)

Remboursement

Remboursement pour le (date)

ou mensualité (montant)

La dette est sans intérêts.

ou taux d'intérêt en % par an

Remarque : un titre négociable / exécutoire peut exiger des formalités supplémentaires ; il s'agit ici d'une simple reconnaissance de dette.

Lieu

Date

Signature du débiteur / de la débitrice